

Histoire et histoires de notre école (2)

En 1891, ça chauffe toujours entre Blaignac et Loupiac. A la décision de Loupiac de refuser l'offre de la construction d'une école commune à Blaignac, cette dernière menace l'Administration de renvoyer les enfants de Loupiac qui fréquentent son école.

Il faut donc réagir vite, le 9 août 1891 le Conseil Municipal de Loupiac vote la construction d'une Ecole Publique Mixte et sollicite le ministre pour obtenir la création d'une Ecole et demande la nomination d'un instituteur pour la rentrée d'octobre prochain !

Certes, la rentrée en ce temps-là est fixée au 1^{er} octobre mais c'est un peu court. Le conseil se met en quête d'un local et d'un terrain « au point le plus central de la commune », ce sera au lieu-dit Padouen (aujourd'hui le bourg Sud) où existe un local et un terrain appartenant à Madame veuve Laborde qui accepte l'offre d'achat de la commune moyennant un prix de 1800 francs.

Que s'est-il passé à la rentrée 1891, Blaignac a-t-il mis sa menace à exécution ? L'administration a-t-elle négocié la bienveillance de nos voisins ? L'école a-t-elle eu lieu dans le locale de Madame Laborde ? Certainement la deuxième hypothèse est-elle probable car il n'est pas question d'une nomination d'instituteur à Loupiac en 1891.

Le coût total du projet, comme on dit aujourd'hui, exposé aux Conseils du 1^{er} octobre et du 13 décembre 1891 se monte à 14 300 francs, achat du local, du terrain et frais d'acte compris.

Il faut imaginer que les recettes annuelles de ce temps s'élèvent à 4 500 francs, il faut donc mobiliser 3 années de recettes pour cette opération !

La commune n'a évidemment pas les moyens de déboursier une telle somme. Il sera fait appel à l'emprunt auprès de la Caisse de Retraite pour la Vieillesse, 14 300 francs pour une durée de 30 ans au taux de 4,10%. Ce prêt sera remboursé par l'Etat, à hauteur de 9 295 francs, soit 65% quand même, au titre de subvention, le solde de 5 005 francs étant remboursé par la commune qui est conduite à voter une imposition extraordinaire de ses 4 taxes de 15% jusqu'en 1922 ! C'est dire la foi en l'avenir qui guidait nos anciens ! (ou la détestation du voisin ?).

Cette décision marque l'importance de l'effort financier consenti par l'Etat et les communes pour l'implantation des écoles publiques sur l'ensemble du territoire national. Hormis en temps de guerre il y a peu d'équivalent dans l'histoire d'une telle mobilisation et probablement n'y en a-t-il pas qui touche à l'intérêt général.

Une deuxième conséquence est l'amorce de la création d'un bourg qui n'a jamais existé à Loupiac. Cette décision continue à guider les élus plus d'un siècle après et conforter ce choix pertinent.

La réception des travaux aura lieu le 9 juin 1893, l'école qui vient d'être érigée ne comporte que le bâtiment en front de route et la première classe perpendiculairement. La deuxième classe, l'actuelle cantine et le préau ne viendront s'ajouter qu'après la deuxième guerre mondiale. A leur place il y a du terrain disponible dit « champ d'expériences ». La création des écoles publiques en campagne s'accompagne le plus souvent de cet espace de travaux pratiques destinés aux élèves d'origine exclusivement rurale pour y apprendre les pratiques de culture et autres techniques de taille et de soins.

C'est d'ailleurs ce champ d'expériences qui sera à l'origine de la polémique entre la Commune et l'Administration pour la nomination de l'instituteur...